

prière qui doit parler à Dieu au nom des hommes. Or, pour enseigner, il faut savoir, étudier, prendre du temps, et de même pour prier il faut des heures libres. L'Eglise impose donc à ses prêtres le célibat ecclésiastique. Ils n'ont pas de femmes et ils n'ont pas d'enfants. Ils vivent seuls, afin, comme dit l'apôtre, d'être plus facilement tout à tous. Ils renoncent aux douces et saintes joies des intimités du foyer pour se donner plus complètement à Dieu et aux âmes. Ah! sans doute, Dieu leur accorde des compensations. A défaut d'enfants nés de leur sang, ils compteront par centaines des fils et des filles spirituels qui les aimeront et qu'ils aimeront en Dieu et pour Dieu. Ils verront des milliers de chrétiens s'agenouiller à leurs pieds pour se relever absous, consolés et fortifiés. Et c'est bien là quelque chose, même pour la nature. Mais enfin, en dépit des appels et des attraites de la vie qui palpitent toujours au fond de la chair et du sang, le prêtre vivra seul, séparé du peuple, comme le lévite d'autrefois, séparé même de sa famille, tout entier au service des autels et du ministère. . . ou encore, et c'est plus difficile et plus dur, il vivra dans le monde, comme n'étant pas du monde, il se donnera aux âmes sans toucher les corps, et, pour tout dire, il lui faudra être un ange presque dans une enveloppe de chair mortelle, frêle et faible, comme un vase fragile ! Le prêtre, comme le Christ, son maître, vivra au tabernacle ! *Sacerdos, alter Christus !*

Il vivra au tabernacle, ai-je dit. J'ajoute qu'il vivra aussi dans l'ostensoir. Je veux dire qu'il portera Dieu dans tous ses actes, comme dans sa parole, dans toutes ses œuvres vives, comme dans ses discours. Le prêtre du saint ministère, en effet, a pour devoir essentiel de parler et d'agir pour celui que par son sacerdoce il continue à travers les âges et à travers les temps, pour le Christ Jésus, pour le Dieu fait homme.